

FRANÇAIS

Écriture

La rédaction de textes – Les écrits courts

Les écrits courts

Introduction

Qu'est-ce qu'un écrit court ?

C'est un texte individuel d'élève, court – 1 à 5 ligne(s) – rédigé dans le cadre d'une situation motivante. C'est un écrit porteur de sens, qui se suffit à lui-même. Un écrit court peut être une partie d'un écrit plus long.

Les compétences visées

Écrire est difficile : cela oblige la mobilisation de multiples compétences simultanément. Tous les outils de lecture - écriture de la classe sont des supports au service de la production.

« Par un enseignement structuré, explicite, progressif, et en relation avec toutes les autres composantes de l'enseignement de français, l'expression orale, la lecture, la grammaire et le vocabulaire, les élèves acquièrent les moyens d'une écriture relativement aisée. »

(Programme de cycle 2, BO n° 30 du 26 juillet 2018)

Des tâches quotidiennes d'écriture sont proposées aux élèves : rédaction d'une phrase en réponse à une question, formulation d'une question, élaboration d'une portion de texte ou d'un texte entier.

Un écrit court, énoncé oralement après négociation et adhésion collective, fondé sur les échanges entre les élèves, facilite l'entrée dans une posture de sujet écrivant ainsi que la représentation de l'écrit à rédiger.

La prise de conscience de la démarche d'écriture passe par un enseignement explicite sur le long terme.

Les connaissances et compétences associées abordées au travers des divers écrits courts

- Alphabet conventionnel ;
- Sens conventionnel de l'écriture, en lien avec la lecture ;
- Forme de l'écrit (lisibilité) ;
- Code grapho-phonétique dans son ensemble ;
- Morpho-syntaxe conventionnelle (segmentation, unité « mot » et unité « phrase ») ;
- Orthographe lexicale (notamment mots-outils) ;
- Orthographe grammaticale (notamment code de ponctuation, règles d'accord) ;
- Sens et cohérence des contenus (intention d'écriture et enchaînement des idées) ;
- Lexique d'usage courant.

La planification avec étayage important de la part de l'enseignant

- Quel type d'écrit ? (structure du texte)
- Que dois-je écrire ? (sujet / idées liées au sujet)
- Quelles contraintes ? (liées au type d'écrit et aux consignes)
- Quels outils ?
- Que vais-je écrire ? (capacité à prévoir sa phrase, son court texte : de l'oral à l'écrit).

En fonction des situations, la problématique du destinataire du texte (pour qui ?) et de l'enjeu de la situation d'écriture se posent moins et ne feront pas forcément l'objet d'un traitement spécifique.

La mise en texte avec recours possible à tout outil présent dans la classe, ou avec un référent dédié, créé lors de la planification

- Comment écrire le texte prévu en tenant compte de toutes les contraintes ?
- Choix des mots, syntaxe, orthographe
- Type de texte, cohérence du texte

Révision par la mise en commun, dans un premier temps, puis par des grilles de relecture

Les ressources proposées s'appuient sur des démarches transférables.